



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 octobre 2023 A 20 HEURES 30

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 06/10/2023
En exercice : <b>33</b>	
Présents : <b>29</b>	Affichage de la convocation : 10/10/2023
Pouvoirs : <b>04</b>	
Votants : <b>33</b>	Affichage du compte rendu : 20/10/2023
<b>Présents</b> : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Chantal BERTHILLON, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM (arrivé à 20h47), Fatima FERNI, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA ( arrivée à 20h51), Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS.	
<b>Absents ayant remis pouvoir:</b>	
Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE Mme Isabelle VIDAL donne pouvoir à M Gerbert RAMBAUD Mme Brigitte REGIS MOREAU donne pouvoir à M Sylvère MATHIEU M Sylvain BARCET donne pouvoir à M Daniel JULLIEN	
<b>Absents ou excusés :</b>	
NEANT	

Mme Béatrice DUMORTIER est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Par délibération du 19 avril 2022, le conseil municipal a autorisé le maire à signer les marchés de travaux en vue du réaménagement d'un commerce et création d'un logement, 7 place du marché.

Dans le cadre de l'exécution des travaux, il est proposé la conclusion d'un avenant :

Lot	Libelle	Entreprise	Objet avenant	Montant
4	MENUISERIES EXT. ET INT. BOIS	PONCHON FILS	Plus/Moins-value de travaux	- 1 093, 47 €

Monsieur le Maire présente le récapitulatif de l'opération :

Lot	Libellé	Entreprise	Marché initial € HT	Avenants précédents € HT	Nouvel avenant € HT	Nouveau montant marché	Variation
01	DÉMOLITIONS- GROS-ŒUVRE	BADOUT SAS	27 746,87	+ 8 757, 30		36 504, 17	+31, 56 %
02	CHARPENTE- COUVERTURE- ZINGUERIE	CHAMPALLE	10 353, 26	+ 5 859, 66		16 212, 92	+ 56, 60 %
03	METALLERIE	C.S.L.	21 687,81			21 687,81	
04	MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS	PONCHON FILS	33 221,51		-1 093, 47 €	32 128, 04	-3,29%
05	PLATRIERIE PEINTURE	ETS LARDY SAS	21 363,13			21 363,13	
06	CARRELAGE FAÏENCE	JOANNON	4 959, 16	+ 477, 40		5 436, 56	+9, 63 %
07	SOLS MINCES	COURBIERE ET FILS	4 624,71			4 624,71	
08	ELECTRICITE- CHAUFFAGE ELECTRIQUE - VMC	E.C.R.R.	10 829,50	+ 1 211, 52		12 041, 02	+11, 19%
09	PLOMBERIE SANITAIRE	JC REY	12 316,00	+687, 00		13 003, 00	+ 5,58 %
	<b>TOTAL</b>		<b>147 101, 95</b>	<b>16 992, 88 €</b>	<b>-1 093, 47 €</b>	<b>163 001, 36 €</b>	<b>+10, 81%</b>

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu le code de la commande publique,  
Vu les projets d'avenants,



*Vu l'avis de la commission des marchés publics en date du 16 octobre 2023*

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,  
Dont le résultat est le suivant :**  
**33 suffrages exprimés : 33 voix Pour**  
**UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

- APPROUVE** l'avenant au marché de travaux conformément au tableau récapitulatif précédemment mentionné.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché de travaux avec l'entreprise titulaire
- DIT QUE** la dépense correspondante est inscrite au budget principal 2023.

*Rendue exécutoire compte tenu*  
de la transmission en Préfecture le  
20 OCT. 2023  
et de la publication en mairie le  
20 OCT. 2023  
La secrétaire  
Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme  
Au registre des délibérations  
Le Maire  
Daniel JULLIEN

